

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 35/1753 :

Vote de subvention à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) les Bambous

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FATIMA Sofa (par Madame Marie Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), PALIOD Marie Claude (par Madame ARAYE Héléna), TAN Willy (par Monsieur Jean François TEVANEÉ), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Madame Béatrice SIGISMEAU), PAPY Anne Marie (par Madame Denise HOARAU), RAYMOND Edmée (par Madame Marie Line BRINDON), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphan DIJOUX).

ABSENTS :

MM. FERDE Thérèse, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, DAFFON Amédée Albert, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 25 octobre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2024.



Maison de réception en préfecture
02 97 59 70 184 - 20241021-35-1753-DE
Date de la transmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°35/1753 : Vote de subvention à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) les Bambous.

Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la ville apporte une contribution active, volontaire et ambitieuse en matière de politique santé sur son territoire. La ville est un levier incontournable de prévention santé.

Elle dispose, depuis fin 2023, de son CLS (Contrat Local Santé), signé avec la Préfecture et l'ARS (Agence Régionale de Santé) Réunion.

Quatre thématiques ont été arrêtées en tant que composantes du CLS :

- Nutrition, diabète et activité physique
- Santé sexuelle
- Santé environnementale
- Santé mentale et addictions

Parmi les actions référencées à la programmation 2024 de notre CLS, figurent deux actions en lien avec la MSP les Bambous, partenaire de notre CLS.

Les MSP sont des structures de soins de premier recours regroupant des professionnels de santé (médicaux, paramédicaux et pharmaciens), dont la mission est d'assurer une prise en charge pluri-professionnelle de leurs patients dans le cadre d'un parcours coordonné. Elles permettent de développer la prévention, l'efficacité et la qualité des prises en charge, d'améliorer l'accès aux soins des patients, et de conforter l'offre de soins de premier recours en particulier dans les territoires fragiles.

S'agissant spécifiquement de la MSP les Bambous, ses missions sont :

- D'élaborer et animer des projets de santé en vue d'une véritable coordination de soins primaires programmés ou non,
- favoriser la formation professionnelle et interprofessionnelle et l'accueil des étudiants en stage,
- d'étudier et mettre en place tout dispositif de santé publique et de prévention épidémiologique, dépistage, éducation thérapeutique, prévention thématique et promotion de la santé, en partenariat avec les structures concernées.

Afin de garantir la mise en œuvre de ces deux actions, la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) Les BAMBOUS, sollicite, au titre de la programmation 2024, l'attribution d'une subvention, pour interventions auprès de scolaires, de :

- 1800 € pour une action de lutte contre la surexposition aux écrans
- 2100 € pour une action de sensibilisation pluridisciplinaire de santé intitulée « l'école en fanfare »

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 4232 6578 174 RE24000051

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER les subventions versées à l'association ci-dessus mentionnée**
- **D'APPROUVER la convention annexée**
- **D'AUTORISER le Maire ou à défaut l'adjoint(e) délégué(e), à signer tous documents relatifs à cette affaire.**



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20241021-35-1753-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024